

Compte rendu du conseil Municipal du vendredi 26 octobre 2007

Absents : Jacques ZANTEDESKI pouvoir donné à Louis BOUCHET
Patricia CHAZAL pouvoir donné à Jean-Luc MALLET
Yvonne MAISSE pouvoir donné à Louis BOUCHET

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil précédent, informe le conseil des demandes de permis de construire en cours et aborde ensuite l'ordre du jour.

1) Délibérations et Arrêtés :

- A)** La délibération pour encaisser les chèques de cautions pour le changement de locataires sur deux logements de la mairie a été prise.
Bâtiment AMASIS (le plus petit appartement) Mr REY
Bâtiment de la mairie (le plus grand appartement) Mme CHOMAT
Une délibération a eu lieu aussi pour les baux.
- B)** Une procédure d'acquisition de bien dit « sans maître » a été engagée par la mairie pour un bâtiment agricole dans le hameau du Bizay. (25 m2 propriété Clotilde BLOCK décédée sans connaissance d'héritiers).
La deuxième phase est mise en place pour une durée de 6 mois (afin de prendre en compte les différentes remarques).
- C)** Un acte administratif sera passé avec Mr Jean Guillot pour cession à la commune de la parcelle N° 690 au Gipon afin de déplacer le chemin communal côté Merdary - Pouvoir donné au maire.
- D)** Un courrier a été envoyé à la sous-préfecture car la participation financière au contrat professionnel de J-Claude LAURENDON n'a toujours pas été versée par l'ASSEDIC.
- E)** Enquête publique du 5 au 19/11/07 pour cession par la commune de fraction de voie publique au Vieux Bourg et à Maure. Commissaire enquêteur : Mr Maurice BONDETTI.

2) TGI DE MONTBRISON :

Le maire et l'ensemble des conseillers maintiennent leur position sur leur intention de démission en cas de suppression des tribunaux de Montbrison qui précéderait la disparition d'autres services publics jusqu'à l'arrondissement de Montbrison.

Il est rappelé que la population des actifs de la commune occupe pour une très forte majorité des emplois liés à l'activité économique de la Sous-préfecture dont le développement ne doit pas être arrêté.

3) INTERCOMMUNALITE :

Pour la gestion de la crèche la communauté de communes a retenu 6 propositions.

Au gymnase : la réalisation du mur d'escalade est en cour de réalisation. Il sera opérationnel en janvier 2008.

Certains travaux vont être réalisés au château de GOUTELAS (parking, éclairage extérieur nettoyage du bois autour du château.....)

A la Bâtie d'Urfé aménagement du grand pré en s'inspirant de l'étude réalisée par des paysagistes.

La fin des travaux au siège de la communauté de communes est prévue pour février 2008.

4) TRAVAUX ASSAINISSEMENT AU PAVE :

Une convention sera passée avec Franck MURON pour le passage des eaux pluviales dans sa propriété afin de rejoindre le ruisseau.

Pour les travaux d'aménagement de la traversée du Pavé, il a été décidé que les 2 entreprises travailleraient l'une après l'autre afin d'éviter de prendre un coordinateur de sécurité ce qui réduira un peu la dépense.

Les travaux d'assainissement avancent bien et pourraient être achevés en novembre - Réunion pour les 2 chantiers le 13/11/07.

5) L'EGLISE :

Certains lots ne sont pas soldés, le bilan sera établi en fin d'année après règlement intégral.

Suite à la démolition du bâtiment acquis à Mme MAGNAN en bordure de la place de l'église, la façade du mur a été rénovée.

6) TRAVAUX DE VOIRIE:

Sur le chemin des Rameys les travaux débiteront la 2^{ème} semaine de novembre.

Sur le chemin derrière la maison de Mr COUTURIER à Labarin, les eaux de pluie avaient creusé le fossé sur une longueur de 100 mètres. Le fossé a été remblayé et une goulotte de ciment a été établie par les 2 agents communaux.

Le chemin des Violetts a été amélioré avec la récupération de graviers du chantier du Pavé.

Travaux prévus sur chemin des Plantées et à la Gare.

7) L'ECOLE:

Le conseil d'école a eu lieu le jeudi 25 octobre.

Des travaux électriques auront lieu dans certaines classes.

Les parents sont satisfaits de la cantine de l'école. (choix, variétés, quantités...)

Début décembre Valérie DELAUCHE sera en congé maternité.

Jusqu'à la fin d'année elle sera remplacée par Laurence CHAZAL et Jacqueline GAY.

A partir du début d'année 2008 une remplaçante contractuelle sera embauchée.

8) DIVERS:

Visite du terrain synthétique de football de Cellieu le 13 octobre par responsables communaux, ASMC et Entente Sportive.

La vente du terrain de Mr MURON aura lieu prochainement.(signée le 30/10/2007)

Un nouveau contact a eu lieu avec Mme Odile VICTOR pour une partie de la zone artisanale dont elle est propriétaire.

La commune est à la recherche de locaux afin de permettre l'installation d'un cabinet d'infirmières.

La soirée de la St NICOLAS aura lieu le 7 décembre, la prochaine réunion aura lieu le 26 novembre 2007

MARCILLY de France les 7 et 8 juin 2008 à MARCILLY en BEAUCE

Prochain conseil le 30 novembre 2007 à 20H30